

Conseil à poursuivre les travaux préparatoires au sujet du contrôle de la fabrication privée des armes afin qu'ils aboutissent le plus rapidement possible à l'établissement d'un projet de convention à discuter dans une Conférence internationale.

ORGANISATIONS TECHNIQUES.—

L'Assemblée, après avoir approuvé le rapport du Comité d'Hygiène, se réjouit de ce que ces travaux seront de la plus grande utilité aux administrations sanitaires des divers pays. Les gouvernements se montrent de plus en plus disposés à recourir à l'organisation de l'Hygiène pour la prophylaxie des maladies transmissibles et l'amélioration des conditions hygiéniques des populations. Cette organisation poursuit ses recherches sur la standardisation des pharmacopées, sur le traitement du paludisme, sur la lutte contre la maladie du sommeil et la tuberculose.

Le Comité d'Hygiène a été chargé par le Conseil d'étudier diverses propositions faites par plusieurs délégations en vue d'unifier les statistiques sanitaires, d'étudier les modes de réglementer la fabrication et le commerce des denrées alimentaires, etc...

Le Comité financier a contribué à l'émission d'un emprunt municipal en faveur de la ville de Dantzig et prêté son concours au gouvernement esthonien pour une enquête sur la situation économique et financière de ce pays.

Le programme de restauration financière de l'Autriche est rempli. La monnaie autrichienne est stable et le budget ordinaire de 1924 accuse un excédent qui a été employé pour couvrir une partie importante du budget des dépenses de capital. La suppression du contrôle est envisagée. L'Assemblée exprime sa satisfaction des progrès accomplis et l'espoir que l'œuvre entreprise par le Comité économique puisse donner rapidement des résultats positifs.

La restauration financière de la Hongrie est encourageante. Dès la première année de l'application du programme de restauration, l'équilibre budgétaire a été atteint et les comptes (juillet 1924—juin 1925) accusent un excédent de soixante et trois millions de couronnes-or. La situation économique s'améliore régulièrement. L'Assemblée félicite le gouvernement hongrois et le Commissaire général. Elle souhaite la conclusion de nouveaux accords commerciaux entre la Hongrie et d'autres pays qui tendront à déterminer en Europe centrale une réduction progressive des tarifs.

L'Office autonome des réfugiés a réussi à établir, depuis le mois de novembre 1923, 700,000 réfugiés qui sont maintenant capables de se suffire à eux-mêmes. Un emprunt de dix millions de livres sterling a été émis en décembre 1924 et la Banque nationale de Grèce a promis une somme de 500,000 livres sterling pour la continuation de l'œuvre entreprise.

Le Comité économique s'est occupé principalement des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation, des fausses déclarations en douane, du traitement des ressortissants étrangers et des entreprises étrangères, de la concurrence déloyale, des crises économiques, etc...

Convaincue que la paix économique contribuera grandement à assurer la sécurité des peuples, l'Assemblée invite le Conseil à examiner, dans le plus bref délai, l'opportunité de constituer, sur de larges bases, un Comité préparatoire qui, en s'appuyant sur les organisations techniques de la Société et le Bureau international du Travail préparera les travaux d'une Conférence économique internationale. Le délégué de la France, qui présenta le projet de résolution à la deuxième Commission et à l'Assemblée, insista sur le fait qu'on devra chercher les moyens pratiques de redonner aux peuples une monnaie stable et que toutes les nations—membres ou non de la Société—devront être conviées à cette œuvre de reconstruction.

L'Organisation des Communications et du Transit a étudié, en ce que concerne les transports par voies ferrées, le maintien des unifications accomplies,